

Présidente d'honneur : Madame Claude BALMAND
Présidents d'honneur : Messieurs Luc REMOND et Pierre RAPPIN

Comité Directeur OMS:

P : présent – R : retardé – E : excusé – A : absent

Membre	P	R	E	A	Suppléant	P	R	E	A
Stéphane LOPEZ	X				DELORS Benjamin	X			
Thierry BOURNAT	X								
Franck IZOARD	X				Raphaël BRIOUDES				
Anne GERIN	X								
Marie-Thérèse RIPOCHE				X	Christophe BORNIER				
Nadine FOURNIER	X				François TROSSET			X	
Grégory STOCKHAUSEN-VALÉRY				X					
Charles SANTORO	X				Jérôme IACONO				
Didier BUISSIERE			X		Anthony BATY	X			
Alexandre DUC-MAUGÉ			X		Victor GONCALVES Abdelkader ATTAF	X			

Proposer de participer à Monsieur Guillaume MICHEL

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du CR du 06/12/2017
2. Handi-Sport
3. Date des subventions / dossiers / cotisations
4. Retour de Monsieur Pierre RAPPIN
5. Voreppiades
6. Subventions 2018
7. Subventions récompenses
8. Divers
9. Prochaine réunion

Report des thèmes à traiter – CR CODIR précédents :

1. Calendrier des Salles ==> Les créneaux réguliers (Arcade, Piscine, Multisports, Gymnases A et C...)

1. Validation du CR du 06/12/2017

Le compte rendu du CD du 06/12/2017 a été validé.

2. Handi-Sport

Présence de Denis CORJON, Président et Mohamed GOUMRI, Secrétaire résidant respectivement sur Montbonnot et Voreppe.

L'A.G. de cette association aura lieu mi-avril 2018 ; nous devons donc leur apporter une réponse avant cette date quant à leur demande d'inscription à l'OMS de Voreppe.

Résumé :

Le VCH, Voreppe Club Handisport fait partie de la FFH, Fédération Française Handisport qui rassemble tous les sports handi, pour tous types de handicap, qu'ils soient moteur, psy ou physique.

La première année, le VCH a été créé en loisir puis est passé, l'année suivante 2017/2018 en compétition ; cette situation l'amène à rencontrer des Clubs éloignés de notre région.

Cette formation de 9 joueurs et 6 encadrants jusqu'alors représentait un groupe de copains détaché du Club de Meylan qui joue à un autre niveau nécessite un budget de 14ke/an et a trouvé, pour la saison prochaine un sponsor qui leur permettra de jouer en Nationale 2.

Les représentants sont ouverts à la mise en place de stages de découverte à destination des jeunes (APF ou autres...), de même qu'à la création d'autres branches Handi découverte ou loisir voire compét' si niveau OK indépendamment de ce que peuvent mettre en place les clubs existants.

La demande à ce jour : des créneaux d'entraînement moins tardifs et voir la mise en conformité de l'Arcade, notamment les douches.

La réflexion du groupe :

Outre le fait qu'il est important pour la commune de s'orienter, également, sur le sport adapté aux personnes handicapées,

- Attention aux travaux de mise en conformité des équipements existants,
- Idem quant à l'affiliation/inscription d'une nouvelle association/d'un nouveau club sportif à Voreppe,

La remarque d'Anthony :

1 créneau attribué au Club Handi = « perte sèche pour le Club existant » dans le sens où le club ne perçoit pas les adhésions des nouveaux arrivants qui empiètent sur les créneaux d'entraînement du Club existant.

De fait,

- Attention aux associations qui auraient également « cédé » des créneaux...

3. Dates des subventions / dossiers / cotisations

Le dépôt des dossiers de subvention s'effectuera du 15 septembre au 15 octobre de chaque année et prendra en compte la saison écoulée quelle que soit sa période d'activité (saison N-1 ou année N-1 pour les clubs qui fonctionnent en année calendaire).

La Cotisation payée en Sept 2018 lors du dépôt de dossier sera considérée pour la saison 2018/2019 ou pour l'année 2018 pour les clubs qui fonctionnent en année calendaire.

4. Retour de Monsieur Pierre RAPPIN

Stéphane LOPEZ nous lit un mail adressé par Monsieur Pierre RAPPIN qui exprime son contentement à réapparaître sur la liste des Présidents d'Honneur de l'OMS de Voreppe.

5. Voreppiades

Les Voreppiades 2018 auront lieu le 26 mai 2018 de 13 heures à 18 heures.

Les premières démarches ont été menées par Saliha ; il reste, cependant, des animations pour lesquelles il n'y a pas eu de propositions relatives à leur développement sur cette plage horaire. N'hésitez pas à lui faire votre retour de participation...

Le Conseil Général de l'Isère propose d'ajouter et tenir un stand « Sport Santé et Nature » en réalité virtuelle : cette proposition est accueillie avec enthousiasme par les personnes présentes.

6. Subventions 2018

Une énième étude du tableau de versement des subventions 2018 fait apparaître quelques erreurs minimes sur des reprises de lignes antérieures → à corriger.

Un correctif sera également apporté sur les montants versés à la centaine supérieure afin d'obtenir un montant arrondi pour les clubs bénéficiaires.

S'il devait subsister un reliquat sur la somme globale allouée, soit elle serait reversée sur l'enveloppe « occasionnels/imprévus/demandes expresses » ou demandes exceptionnelles d'un club en difficulté, soit attribué à une activité nécessitante, ou encore il pourrait être envisageable de le reporter sur le prochain budget → à étudier.

7. Subventions récompenses

Monsieur TROSSET apporte réponse à l'association ARC VOREPPIN qui a réédité sa demande précédente en bonne et due forme, selon les critères d'attribution prédéfinis, soit 27,72 euros = 30% de 92,40 euros.

8. Divers

Concernant une proposition de l'ICWA d'organiser des galas de Catch, il a été décidé de répondre de l'OMS de Voreppe n'est pas intéressé.

9. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se déroulera le

Mercredi 14 mars 2018 à 19 heures, salle des Adjointes.